

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLEE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
6 décembre 2016 à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	PRÉSIDENTE du conseil d'établissement, parent
Jenny Gingras,	VICE-PRÉSIDENTE, parent
Chantal Simoneau,	Parent
Audrey Cyr,	Parent
Daniel Ouellette,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Sylvain Brasseur,	Enseignant
Nicole Hébert,	Enseignante
Cynthia Laplante,	Enseignante
Mylène Gagnon,	Secrétaire, soutien administratif
Andrée Vigneault	Services complémentaires
Daniel Larivée	Représentant de la communauté
Marie-Ève Houle,	Représentante de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Gaétan Brault, Directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Annie Besson, Enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 45

Madame Josée Beaudry accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45.

19CÉ16-17-023

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josée Beaudry présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Chantal Simoneau et appuyé par Mme Cynthia Laplante et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-024

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Mme Andrée Vigneault et appuyé par M. Daniel Ouellette :

QUE le procès-verbal du 15 novembre 2016 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

19CÉ16-17-025 5. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Monsieur Gaétan Brault passe en revue le calendrier des activités. M. Daniel Ouellette demande des renseignements sur la sortie à Ottawa du PEI. Mme Nicole Hébert lui répond. Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par M. Sylvain Brasseur :

QUE le calendrier des activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-026 6. TRANSFERT DE FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (CAMPAGNE DE FINANCEMENT)

Monsieur Gaétan Brault mentionne que des modifications ont eu lieu sur le document des montants alloués pour les activités. Il mentionne le montant recueilli par la levée de fonds de la campagne de financement du chocolat : 47 000\$ (soit 37 000\$ plus le 10 000\$ de l'année passée) et détaille les activités pour lesquelles ces sommes seront dépensées. Il propose de consacrer les profits de la campagne de financement de l'année scolaire 2016-2017 aux différentes activités de l'école de l'année en cours selon la répartition présentée dans le document en annexe « Animation – Fonds à destination spéciale ».

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par Mme Andrée Vigneault d'approuver les achats.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-027 7. GRILLE-MATIÈRES 2017-2018

Monsieur Gaétan Brault explique la grille-matières et mentionne un changement dans la matière « univers social », soit l'augmentation de 2 périodes supplémentaires à l'horaire des élèves.

Monsieur Sylvain Messier veut savoir pourquoi il y a des frais supplémentaires pour le cours de musique, Mme Nicole Hébert répond que ces frais s'adressent uniquement aux groupes PEI et que c'est pour un volume pour faire de l'enrichissement. M. Daniel Larivée demande ce qu'il advient du cours d'éducation à la sexualité. M. Gaétan va faire un suivi au prochain CE. M. Sylvain Messier veut faire un correctif au point 7 de l'ordre du jour : indiquer l'année 2017-2018 et non 2016-2017 pour la grille-matières.

Il est proposé par Mme Chantal Simoneau et appuyé par Mme Jenny Gingras ;

QUE la grille-matières soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-028 8. BUDGET 2016-2017

Monsieur Gaétan Brault nous présente le budget pour l'année 2016-2017. Il explique en détail les annexes budgétaires remises aux membres. M. Daniel Larivée demande si on peut modifier des données sur le budget. M. Gaétan Brault dit qu'il n'y a pas vraiment de marge de manœuvre. Dans les allocations ciblées pour l'achat de livres, il est mentionné « livres de fiction et documentaires » et Mme Josée Beaudry demande si on peut commander d'autres livres, ce à quoi M. Gaétan Brault répond que oui. M. Gaétan Brault spécifie que les finances de l'école vont bien suite à une question de M. Sylvain Messier. Mme Josée Beaudry demande si un % de mauvais payeurs est prévu dans le budget. M. Gaétan Brault répond que non.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par M. Daniel Ouellette et résolu :

QUE le budget pour l'année 2016-2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. GUIDES ADMINISTRATIFS

- Acte d'établissement 2017-2018 ;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;
- Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles ;
- Règles et critères d'inscription.

Acte d'établissement : M. Gaétan Brault passe en revue le document et souligne la nouvelle entente concernant l'utilisation du Skate Park. Plusieurs membres s'interrogent au sujet de l'entente de 1994 avec la ville et aimeraient qu'une suggestion soit faite : à savoir que ces ententes soient révisées aux deux ans (ou plus), ou mettre en place un mécanisme pour revoir ces ententes de façon périodique avant qu'elles ne soient reconduites automatiquement. Les membres sont en accord avec l'acte d'établissement.

Plan triennal : M. Gaétan Brault lit le document. Mme Josée Beaudry demande si l'école a vraiment la capacité d'accueillir 700 élèves, M. Gaétan Brault répond que oui, mais que des ajustements de locaux seraient nécessaires advenant le cas. Les membres sont en accord avec le plan triennal proposé.

Détermination des services éducatifs : M. Gaétan Brault explique le document. M. Sylvain Messier demande si des changements à ce document ont été effectués entre l'année 2016-2017 et l'année 2017-2018, ce à quoi M. Gaétan Brault répond par la négative. Les membres sont en accord avec le document.

Règles et critères d'inscription : M. Gaétan Brault mentionne que ce document est maintenant une politique de la commission scolaire. Il explique brièvement la façon de procéder pour les élèves qui vont dans une école autre que l'école de leur secteur ainsi que la façon dont les transferts s'effectuent entre les écoles. M. Daniel Larivée s'enquiert du fonctionnement de la loi 180. M. Gaétan Brault mentionne que les élèves hors secteurs inscrits à l'Envolée y demeurent jusqu'à la fin du cycle à moins d'une demande de l'élève. Madame Chantal Simoneau demande si des places sont libérées pour les réfugiés, ce à quoi M. Gaétan Brault répond que c'est l'école Haute-Ville qui les accueille. Les membres sont en accord avec le document.

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Daniel Ouellette mentionne le point du dépôt des consultations soulevé lors du comité de parents. Mme Josée Beaudry indique qu'une formation sur l'adolescence aura lieu le 8 janvier et parle d'une rencontre conjointe avec plusieurs comités sur les achats groupés.

11. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

12. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Gaétan Brault demande aux parents d'approvoiser le nouveau portail puisque dans un futur proche, toutes les communications seront envoyées via ce portail.

Monsieur Gaétan Brault cite que la cafétéria a maintenant un nouveau concessionnaire. Il en profite pour féliciter les RM qui ont fait un excellent travail.

13. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Mme Cynthia Laplante et Mme Nicole Hébert parlent de leur sortie à la Guignolée d'aujourd'hui.

14. VARIA

Monsieur Daniel Ouellette avise qu'il ne sera plus disponible pour le comité de parents jusqu'en avril. Ce sera M. Sylvain Messier qui prendra la relève.

Monsieur Daniel Larivée aimerait que des décorations soient mises à l'extérieur de l'école. M Sylvain Brasseur ne croit pas que cela soit possible, surtout en raison des coûts et du vandalisme que cela entraîne généralement. M. Gaétan Brault dit que cela doit être planifié à l'avance car les RM doivent être impliquées dans le processus et que c'est complexe. Mme Josée Beaudry profite du moment pour souhaiter de joyeuses fêtes à tous les membres.

19CÉ16-17-029

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par M. Sylvain Brasseur :

QUE la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry
La présidente

Gaétan Brault
Le directeur